



**EN ALTERNANCE :  
APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**

## **CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ELAGUEUR**

### **PUBLIC CONCERNÉ :**

- \* Formation accessible : au public âgé de 18 à 29 ans, et ayant signé un contrat d'apprentissage
- \* Au-delà de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation

### **PRÉREQUIS :**

- \* Être en possession d'un diplôme de niveau BAC
- \* Être déclaré médicalement apte (certificat médical)

### **OBJECTIFS :**

- \* Savoir définir une stratégie d'intervention et de diagnostic d'arbres
- \* Savoir utiliser des techniques d'accès et de déplacement dans les arbres en respectant les règles de sécurité de la profession
- \* Réaliser des opérations d'entretien de taille ou de consolidation des arbres

### **INDICATEURS 2023 :**

- \* Taux de satisfaction des apprenants : 91% d'élèves très satisfaits ou satisfaits, avec une note moyenne de 4 sur 5
- \* 75% des apprentis ont validé leurs UC (15 apprenants sur 20)
- \* Taux de rupture en cours de formation : 0%
- \* 100% des anciens apprentis sont en emploi 1 mois après leur formation
- \* Formation sans objectif de poursuite d'étude

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

*(réception des candidatures dès janvier)*

- \* Satisfaire à l'entretien de motivation réalisé par des professionnels de l'élagage
- \* Satisfaire aux tests physiques et d'habileté de travail en hauteur dans les arbres
- \* Être déclaré médicalement apte (certificat médical)

### **TARIFS :**

- \* Formation gratuite pour les apprentis (prise en charge par les Opérateurs de compétences)
- \* Possibilité d'internat 1504 €/an
- \* Demi pension 704 €/an
- \* Frais d'adhésion à l'association : 200 €

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

- \* Accompagnement mutualisé des apprenants en situation de handicap
- \* Un référent interne dans l'établissement
- \* Tous les locaux accessibles aux PMR (dont 2 chambres)
- \* Cette formation de par sa spécificité n'est pas forcément accessible à tous les cas de mobilité réduite

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance  
MFR de L'Ouest Lyonnais



## MÉTHODES MOBILISÉES :

Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel, avec :

- \* Un accompagnement individualisé
- \* Travaux pratiques réalisés chez des clients dans le cadre de chantiers pédagogiques (3 J par semaine)
- \* Salle de cours réservée à la classe et équipée d'un tableau numérique interactif pour les cours théoriques (1.5 J par semaine)
- \* Formation encadrée par les professionnels constituant un comité de pilotage

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- \* Epreuve écrites et orales
- \* Mises en situations pratiques sur chantier

## MODALITÉS DE VALIDATION :

- \* L'examen est validé par l'obtention de 3 Unités Capitalisables (UC)
- \* Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans

## DURÉE ET DELAIS D'ACCÈS :

Une année de formation, soit 560 h (16 semaine de 35 h) au CFA de la MFR, (accès à la formation au plus tard mi septembre) et 32 à 34 semaines en entreprise

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- Ouvrier spécialisé en entreprise d'élagage et d'espaces verts
- \* Possibilité de créer rapidement sa propre entreprise
- \* Agent de collectivité public

## CONTENU DE LA FORMATION :

### COURS THÉORIQUES (168 h) :

- \* La réglementation
- \* La biologie et pathologie de l'arbre
- \* Les techniques d'intervention
- \* Le matériel d'intervention
- \* Passage du permis CACES nacelle PEMP 486 catégorie B (type 1 et 3)
- \* Formation AIPR niveau opérateur
- \* Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- \* Formation GSA (Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre)

### COURS PRATIQUES (392 h) :

- \* Interventions dans des parcs Arborés pour l'initiation
- \* Chantiers pédagogiques, avec usage des matériels d'escalade : baudrier, cordes ...
- \* Utilisation de tronçonneuses, d'élagueuses,
- \* 3 véhicules de chantier et 2 remorques d'intervention.

CONTACT : [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

